MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

25 Juillet 1985 N° de série continue 305 Bulletin n° 17

ARBRES FRUITIERS - VIGNE

GRELE : INTERVENTION IMMEDIATE APRES UNE CHUTE DE GRELE

Après une chute de grêle, intervenez le plus tôt possible (impérativement dans les 24 h) afin de favoriser la cicatrisation et d'empêcher le développement de pourriture. Pour cela, il est souhaitable d'avoir en permanence un stock suffisant de produits à base de captane, dichlofluanide et folpel pour effectuer un traitement sur l'ensemble de l'exploitation.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE	: renouveler le traitement
PSYLLE	: limites et mesures pour de bonnes interventions
MALADIES DE CONSERVATION	: traitements

CARPOCAPSE DES POMMES, POIRES ET NOIX

Les températures élevées de ce mois ont intensifié partout les captures qui correspondent à la fin du 1er vol. Le renouvellement du traitement s'impose donc dès réception, là où il n'a pas encore été fait et en toutes zones même en altitude, si le précédent date d'au moins 12 jours.

PSYLLE DU POIRIER

Un orage de grêle violent et de grande étendue s'est abattu le 15/07 dans la zone de poiriers envahie par le psylle, la presque totalité de l'infestation en a ainsi été stoppée. Sur les bords de cette zone où subsistent encore quelques foyers où l'on est obligé d'intervenir, il faut garder à l'esprit d'une part, les délais d'emploi avant récolte (30 jours pour l'amitraze : TUDY, MAITAC) et d'autre part, la nocivité des pyréthrinoïdes à l'égard de la faune utile, déjà bien réduite dans ce secteur. Le choix des produits s'entrouvant ainsi limité, 2 mesures peuvent être prises en plus de l'arrosage avant traitement indiqué dans notre précédent bulletin :
- addition d'un mouillant dans le produit de traitement
- taille des organes tendres où vivent les psylles, suivie de leur élimination.

Ne pas oublier d'utiliser au moins 1500 l/ha.

MALADIES DE CONSERVATION

La contamination se fait au verger durant la maturation des fruits, en présence de conditions favorables (pluies, irrigations). Lorsqu'en outre des facteurs prédisposants existent (variétés à peau sensible, blessures, monilia), 2 traitements sont recommandés à 3 semaines, puis à 2 - 3 jours avant récolte avec l'un des produits suivants en alternant et en tenant compte des délais d'emploi avant récolte :

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Fruits à pépins : Benomyl (BENLATE) - Captane (nb spéc.) - Captafol (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN) - Tolylfluanide (METHYLEUPARENE).

Fruits à noyau : Benomyl (BENLATE) - Captafol (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN) - Folpel (nb spéc.) - Iprodione (KIDAN, ROVRAL) - Vinchlozoline (RONILAN) - Procymidone (SUMISCLEX) - Triforine (SAPROL, DENARIN).

/ TORDEUSE ORIENTALE ET CARPOCAPSE DES PRUNES /

Les vols sont soutenus et la protection à maintenir, en tenant compte des délais d'emploi avant récolte.

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE :	traitement préventif en zone tardive traitement "curatif" ailleurs en cas de forte attaque
ACARIENS :	surveillez les infestations
BLACK ROT :	maintenez la protection dans les parcelles contaminées.

/ VERS DE LA GRAPPE /

- DROME - ARDECHE - AIN - SAVOIE :

Les vols se terminent et sont restés, en général à un niveau modéré.
Un traitement ne se justifie que dans les parcelles très sensibles au botrytis et qui comptent plus de 10 % de grappes attaquées.
Utilisez alors un insecticide doué d'une bonne action en profondeur (Acéphate - Chlorpyriphos - Dialiphos - Fénitrothion - Méthidathion - Méthomyl - Mévinphos - Parathion - Thiodicarbe).

- Hte SAVOIE (région d'AYSE) :

Le vol de Cochylis a débuté ; traitez à partir du 29 juillet.

- LOIRE :

Le vol d'Eudémis a débuté le 14 juillet, mais tarde à s'intensifier. Effectuez le 1er traitement préventif :

. dès réception dans les secteurs les plus précoces de la côte du Forez.

. à partir du 29 juillet dans la côte roannaise.

/ ACARIENS /

On peut observer maintenant des parcelles fortement infestées d'acariens rouges (feuillage "plombé").
Surveillez les infestations et intervenez avec un acaricide spécifique si plus de 60 % des feuilles portent des acariens (cf. tableau de produits dans le bulletin n° 9).

/ BLACK ROT /

- Dans les parcelles contaminées, les baies sont toujours sensibles aux contaminations secondaires ; maintenez la protection.

- Ailleurs, les risques de contamination primaire sont pratiquement nuls.

ARBRES FRUITIERS : DERNIERE MINUTE

/ ARAIGNEES ROUGES /

Des invasions de ces acariens ont débuté en plusieurs points (Coteaux du Lyonnais en particulier) à la faveur du climat actuel. Dans les secteurs affectés, l'intervention est à faire dans l'esprit de nos bulletins n° 7 et 8 des 17 et 24 avril.